



**Une voix pour  
la nature,  
pas pour le béton**

*Notre association CTS 2020 est apolitique et tient fermement à le rester.*

*L'appel que nous lançons aujourd'hui aux résidents secondaires pour qu'ils s'inscrivent sur les listes électorales de Cucq en vue des élections municipales de 2026 n'a qu'un seul objectif : mettre un terme à une situation urbanistique qui se dégrade de manière inquiétante, avec une bétonnisation accélérée dans la commune et de notre littoral.*

*Le Grand Rassemblement du 6 avril 2025 a marqué un tournant : celui d'une prise de conscience collective et d'une mobilisation sans précédent des habitants et amoureux de Stella-Plage contre le béton.*

*Nous ne soutiendrons aucune liste électorale, ce n'est pas notre rôle ni notre mission.*

*En revanche, dans le respect strict de nos statuts, nous interpellerons chaque tête de liste, dès qu'elles seront connues, pour leur demander ce qu'elles comptent faire concrètement pour freiner la bétonnisation, en particulier à Stella-Plage.*

*Nous leur poserons également une question essentielle : "Envisagez-vous de revoir le plan de zonage actuel que nous estimons aberrant et non conforme au règlement d'urbanisme de Cucq ?".*

*Le temps est venu de tourner la page d'un système qui semble s'être perverti sous l'influence des promoteurs.*

*La balle est désormais dans le camp des électeurs.*

*Ne ratons pas cette opportunité en 2026.*

André Kovacs,  
président de CTS 2020 depuis 2000  
conseiller municipal (2014 -2020)

# L'Avenir stellien n° 96

Bulletin trimestriel de l'association Cucq Trépied Stella 2020

"Nature - Environnement - Cadre de Vie - Patrimoine "

Juillet - Août - Septembre 2025

## Merlimont

### **L'arrêté municipal d'interdiction d'accès du public aux bois et dunes retiré après contestation**



L'été a été marqué par une vive controverse à Merlimont. La Maire a pris, le 13 juin dernier, un arrêté interdisant l'accès du public aux bois et espaces dunaires communaux nord et sud jusqu'au 30 septembre 2025.

L'objectif affiché : protéger un milieu naturel fragilisé par l'incendie du 5 mai et prévenir de nouveaux départs de feu.

Mais la mesure a rapidement suscité l'opposition de deux associations locales, "La Nature Pour Tous à Merlimont" et "CTS 2020". Selon elles, l'interdiction constitue une atteinte excessive à la liberté d'aller et venir. Leur principal argument : sa durée de plus de trois mois, jugée disproportionnée, alors que Météo-France (Météo-Forêts) évalue chaque jour le risque incendie comme faible pour la période estivale.

Les associations ont saisi la sous-préfète, Isabelle Fradin-Thirode, par le biais d'un recours en contrôle de légalité. Celle-ci a adressé un recours gracieux à la maire, lui demandant de retirer son arrêté. La représentante de l'État a rappelé qu'une restriction d'accès à un espace naturel doit être justifiée par des motifs sérieux et rester strictement limitée dans le temps.

Face à cette pression, la maire a finalement retiré son arrêté le 17 août, évitant ainsi un contentieux devant le tribunal administratif.

Cette décision met en lumière l'équilibre délicat entre la nécessaire protection des milieux naturels et le respect des libertés individuelles. Elle conforte également le rôle de vigilance des associations dont l'action pourrait dissuader de nouvelles mesures jugées excessives à l'avenir.

**"Cucq Trépied Stella 2020" : Association Loi de 1901 - 357 Avenue du Château d'eau STELLA-PLAGE 62780 CUCQ**

Président : André Kovacs - Courriel : [cts2020@orange.fr](mailto:cts2020@orange.fr) - Mobile : 06 03 24 57 25 - Site : <https://cts2020.org>

Membre des "Greeters'62" sous l'égide de Pas-de-Calais Tourisme - Site : [www.greeters62.com](http://www.greeters62.com) Courriel : [contact@greeters62.com](mailto:contact@greeters62.com)

**"L'Avenir Stellien" : Rédaction : André Kovacs - Monique Delannoy - Philippe Cuvelier - Benoît Delattre - Philippe Lecoustre**

Brigitte Aubert - Danièle Saillet - Bruno Semain **Dépôt légal : Décembre 2001 Trimestriel Imprimerie : J'imprime en France**

# Assemblée Générale de CTS 2020 du 9 août 2025

Plus de cent personnes se sont réunies pour relever notre défi commun

## “ Protéger le front de mer du bétonnage intensif ”



### “ CTS 2020 : Une Assemblée Générale sous le signe de la mobilisation

La dernière Assemblée Générale de CTS 2020 s'est tenue le samedi 9 août 2025 devant une salle comble, reflet de la vive inquiétude des habitants face à la bétonisation de Stella-Plage et de son Front de mer.

Elle s'inscrit dans la continuité du Grand Rassemblement du 6 avril dernier, Place de l'Étoile, avec 600 participants, à l'initiative du Club de l'Étoile.

L'association a enregistré 26 nouvelles adhésions au cours de l'assemblée, du jamais vu.

Présence de 64 adhérents et 38 non-adhérents. 45 procurations de vote.

#### Rapports moral, d'activités et financier

Tous adoptés à l'unanimité (109 pour).

Les finances de l'association sont saines et équilibrées, sans subventions, grâce au seul soutien de ses membres et des nouveaux adhérents. Merci à eux.

**Principales actions en cours ou à venir** : Contribution de CTS 2020 à l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat (PLUi-H) de la CA2BM destiné à remplacer les PLU communaux (46 communes).

**Contentieux** : L'assemblée a délibéré et donné à l'unanimité son autorisation au Président de CTS 2020 pour ester en justice contre :

- les 3 permis SNC Marignan en Front de mer
- le permis EDMP angle Av. de Londres / Av. du Golf
- l'arrêté municipal de Merlimont interdisant l'accès du public aux espaces naturels communaux

**Résolutions** : L'assemblée a délibéré et donné à l'unanimité son autorisation au Président de CTS 2020 pour :

- interpeller les futures têtes de liste aux municipales 2026 de Cucq sur le bétonnage et le Front de mer de Stella-Plage
- appeler les résidents secondaires à s'inscrire sur les listes électorales à Cucq

#### Nos demandes prioritaires

Nous renouvelons les demandes prioritaires auprès de la municipalité et de la CA2BM que nous avons présentées lors de nos précédentes AGO.

- Extension du réseau public de tout-à-l'égout
- Extension du réseau d'eaux pluviales : risque de nouvelles inondations comme en 2023 à Stella-Plage qui a été particulièrement touchée
- Réfection des chaussées déformées
- Mise au normes des réseaux électriques vétustes et dangereux
- Régularisation aux hypothèques des demi-rues privées de Stella-Plage suite à la dissolution de l'ex-ASAP
- Frein à la déferlante des constructions anarchiques et à l'architecture démesurée ou affreuse

#### Renouvellement du tiers sortant

Composition du Bureau de CTS 2020 suite à l'AGO du samedi 9 août 2025 : **12 membres** : Mmes Brigitte AUBERT-LEBEAU, Delphine CAPPE, Monique DELANNOY, Danièle SAILLET, MM Philippe CUVELIER, Michel DELANNOY, Benoît DELATTRE, André KOVACS, Philippe LECOUSTRE, Hervé LEFEBVRE, Bruno SEMAIN, Jean-Claude TELLE

#### Questions et échanges

##### Front de mer de Stella-Plage - Urbanisme

**Intervention de Robert Stangret**, Président du Club de l'Étoile : il salue l'appui de CTS 2020 dans la défense du Front de mer et s'est dit confiant quant à l'issue des recours engagés ; *“Nous avons toutes les raisons de penser que nous pouvons gagner”*. Il rappelle l'importance d'une réflexion commune et d'une union efficace des associations locales de défense pour mieux lutter contre la bétonisation. Il a multiplié les échanges avec le sénateur Jean-François RAPIN et le député Philippe FAIT et adressé des courriers au préfet restés sans réponse à ce jour.

**Intervention de Maître David DEHARBE**, avocat de CTS 2020 et des riverains Place de l'Étoile : Il détaille les actions en cours contre les clôtures illégales autour du Parc à mouettes, les recours contentieux contre les 3 permis SNC Marignan du Front de mer, les procédures contre plusieurs permis de construire jugés contestables. Il insiste sur la nécessité de rester solidaires durant les procédures devant le Tribunal administratif et précise qu'il y a des moyens sérieux pour obtenir la censure et le rejet des permis. Il termine : *“L'action de CTS 2020 est efficace, il faut soutenir l'association. Non seulement nous ne lâcherons rien mais on va gagner ! Nous avons des arguments solides et un soutien populaire qui nous donne une vraie force”*.

**Modification du PLU pour le Front de mer :** Passage en zone naturelle de la bande inconstructible des 100 mètres.

Quels aménagements pour le Front de mer ? Il s'agit d'un sujet sérieux et important à développer.

**Proposition d'ouverture d'un "Livre Blanc" à propos de ce que l'on veut pour le Front de mer.**

**Message reçu hors AGO :** Je suis en résidence secondaire à Stella depuis 2003 et souvent présente dans cette station que j'adore et que je souhaite ardemment préserver. Fervente opposante à la bétonisation à outrance de Stella et plus particulièrement au projet de construction sur le Parc à mouettes, je suis toutes vos publications sur Facebook, et j'ai participé au grand rassemblement du 6 avril 2025. Ma présence à votre AG a encore renforcé ma détermination à enrayer ce projet. Lors des échanges avec les participants, une personne a fait une suggestion que j'ai jugée très pertinente : *"Créer dès maintenant un collectif avec CTS 2020, le Club de l'Étoile et le GDEAM afin de réunir toutes nos idées sur le devenir du Parc à mouettes".*

Cette démarche aurait un double objectif : Mobiliser les opposants au projet durant la procédure et être en mesure de faire une ou des contre-propositions dès que le verdict sera rendu.

## Contentieux

**Action en justice "Capelli ex Thibaudat" :** Délai rallongé jusqu'en novembre pour remettre un permis modificatif avec un projet moins haut. Si non, le permis contesté par CTS 2020 sera annulé.

**Chemin de randonnée "Sentier des Dunes" :** Délibération portant sur les échanges de terrains annulée par le conseil municipal car elle barrait illégalement le passage des promeneurs sur ce chemin de randonnée.

## Sécurité - Prévention

Coexistence vélos piétons autos parfois difficile. Trotinettes sur les trottoirs – **Danger !**

**Véloroute EV4 :** Passage difficile et dangereux au niveau du rond-point de la Nouette.

**Accès Cour des Champs-Elysées sud :** L'avenue de Paris est barrée – Demande de réouverture en sens unique dans le sens boulevard d'Angleterre vers le Cours des Champs-Élysées sud – Réfection de la chaussée ou rebouchage à minima des trous.

**Résidence Coven-Garden :** Impossible de sortir des parkings de stationnement privés les jours de marché.

**Cirques Cours des Champs-Elysées sud :** Difficultés d'accès à leurs parkings pour les résidents des immeubles concernés.

**Digue-promenade de Stella :** Études lancées sur l'état du parapet. Il faudrait également le faire pour le trottoir promenade qui s'affaisse en de nombreux endroits.

**Skatepark coté sud :** CTS 2020 demande le déplacement de la clôture sud à l'identique de la clôture nord pour la sécurité des piétons et des familles.

**Communal de Merlimont :** Il y a eu des menaces de certains chasseurs envers les promeneurs. La mairie de Merlimont reste laxiste et ne fait rien pour apaiser cette situation. Mais elle a interdit l'accès au public cet été. C'est inacceptable. Les associations "CTS 2020" et "La Nature Pour Tous à Merlimont" ont dénoncé cette illégalité et obtenu le retrait de cette interdiction.

## Camping-cars

**Stationnement des camping-cars :** trop près du croisement boulevard de France / avenue de Paris occasionnant une gêne pour la visibilité des usagers. Une interdiction de stationnement sur ces quatre angles serait bienvenue pour la sécurité de tous.

**Accueil des camping-cars :** Avec la suppression de l'aire de stationnement du Cours des Champs-Elysées sud, ceux-ci peuvent aller au Camping de la Mer.

## Infrastructures - Réseaux - Voiries

On construit mais les infrastructures ne suivent pas.

**Chemin du Baillarquet :** Nous avons demandé l'enfouissement des réseaux électriques vétustes, obsolètes et dangereux et l'extension du tout-à l'égout à l'occasion des travaux de réfection de la voirie. Mais faute d'argent (et de prévision), nos demandes sont rejetées.

## Activités estivales

**Piscine saisonnière :** Désaccords entre adjoints concernant la venue de la piscine à Stella (*David Flahaut pour, Nathalie Copin contre*). Résultat : Pas de piscine en 2025 et peut-être une perte définitive au profit d'une autre commune.

## Vie associative

André Kovacs rappelle les multiples **échanges d'informations** toute l'année au fil de l'actualité (par mail, courrier, facebook, site CTS 2020). Il faut intéresser les jeunes à la vie associative.

**Le journal associatif "L'Avenir Stellien" :** Nous sommes la seule association à éditer un journal trimestriel depuis décembre 2001. Nous fêterons sa centième édition en septembre 2026. Il faudrait marquer cet événement de façon exceptionnelle.

**Appel aux résidents secondaires :** Les élections municipales 2026 sont l'occasion de vous exprimer et de choisir la liste qui correspond le mieux à vos attentes. N'hésitez pas à vous inscrire sur les listes électorales à Cucq en vue des municipales 2026.

*Sans autres questions, le Président lève la séance à 17h00 et invite les participants au traditionnel "pot de l'amitié" offert par la municipalité.*

## **Membres dirigeants de CTS 2020**

André KOVACS, Président : Monique DELANNOY, Secrétaire générale : Philippe CUVELIER, Trésorier : Bruno SEMAIN, Vice-Président : Benoît DELATTRE, Secrétaire adjoint : Philippe LECOUSTRE, Trésorier adjoint

Le procès-verbal de l'AGO 2025, le rapport moral et le rapport d'activités sont consultables et téléchargeables sur le site de CTS 2020 : <https://www.cts2020.org>

# En bref

## Plan Local d'Urbanisme inter-communal et Habitat

La CA2BM élabore le PLUi-H pour les 46 communes de l'Agglo destiné à remplacer les PLU communaux.

Des registres de concertation sont ouverts dans chaque mairie : venez y déposer vos idées, remarques et propositions.

L'association CTS 2020 a déjà transmis un document de 10 propositions consultable sur son blog : <https://cts2020.org>

Votre avis compte, faites entendre votre voix dès maintenant !

## Aide financière pour l'achat d'un vélo électrique

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois (CA2BM) souhaite encourager la pratique du vélo sur son territoire. Ainsi, elle met en place un dispositif pour accompagner l'équipement des ménages résidant sur son territoire en proposant une subvention à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE).

La subvention est de 200 € et peut être portée à 250 € s'il s'agit d'un achat dans un commerce local.

Validité de l'offre du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026. Renseignement sur le site de la CA2BM : <https://www.ca2bm.fr/>

## Un chantier qui provoque un affaissement de terrain

Cet immense trou devant la place du Marché provoque l'inquiétude d'un propriétaire proche qui constate l'affaissement et des fissures de son terrain. Il craint pour la stabilité de sa maison.



Constat d'huissier et procédure en cours. Et pourquoi la mairie a accordé un permis pour un immeuble de 83 logements aussi proche d'une habitation malgré ce risque ?

## Camping-cars

L'aire de stationnement des camping-cars du Cours des Champs-Élysées sud menant au Camping de la Mer à Stella-Plage a été supprimée suite aux inondations de cette route en 2023 qui empêchaient l'accès au Camping de la Mer.



Pour lutter contre les inondations, la commune a rehaussé la route et créé une noue de récupération des eaux pluviales. Les camping-cars peuvent toutefois être accueillis au Camping de la Mer.

## La Stellienne 2025, le bonheur pour tous

Ce samedi 12 juillet, Stella-Plage a vibré au rythme de la 4e édition de La Stellienne, l'épreuve sportive désormais incontournable du littoral. Succès total dans la bonne humeur !

Quel bonheur d'assister à nouveau à la Stellienne ! Au-delà de la course, ce sont les sourires, l'énergie collective... et cette incroyable ambiance qui rassemble petits et grands autour du sport et de la convivialité.



Sous un grand soleil et dans une ambiance festive, plus de 700 coureurs ont pris le départ des courses de 5 km et 10 km. Plus de 300 enfants ont foulé le sable de notre station. Sans oublier les 180 marcheurs, venus participer à leur rythme à cette grande fête du sport.

Merci à tous, participants, bénévoles, municipalité et à Arnaud.

## Une conférence sur les pirates

Jean Soulat, archéologue passionné par les pirates, a donné cette belle conférence qui a rassemblé le 11 août une cinquantaine de personnes à la Maison du Temps Libre. Jean Soulat est ici aux côtés de son père Laurent, figure bien connue des Stelliens et des internautes Facebook.



Les recherches de l'équipe "Archéologie de la piraterie" qu'il a la chance de diriger, ont été présentées et notamment les dernières découvertes effectuées à Sainte-Marie de Madagascar en mai dernier.

Leur catalogue a également été présenté à l'assistance pour la première fois. Il est disponible à la vente ici :

<https://archeologiedelapiraterie.fr/resources/editions-adlp>

## La fête des enfants à Stella

Ce samedi 2 août 2025, la toute première Fête des Enfants a pris ses quartiers sur la Place Jean Sardin avec ses nombreuses animations.



Superbe réussite et succès au-delà de toutes les attentes !

## Commerces et restauration

Nouveau restaurant "La Cabane d'Edmond" de Tanguy Triqueneaux. Reprise de la boutique "Stella-Cabana" par Géraldine Fréville.

Ouverture de "Fromages & Coast" par Catherine Fréville.

Souhaitons-leur de réussir !